

[Tapez ici]



DEPARTEMENT
de la GIRONDE

ARRONDISSEMENT
de LANGON

COMMUNE
de ROMAGNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité - Fraternité

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 Juillet 2026**

Sous la présidence de M. Jacques MOULINE - Maire

Membres Présents :

Mmes et MM. Jacques MOULINE, Patrice CARBONNIER, Laurent MANON, Jocelyne RIFFAUD, Catherine MAGNANI, Jean-Marie BARON, Karine DE MATOS ANTONY, Melissa LALANNE

Absents et excusés : Delphine PÉPIN, Thierry MERLE

Pouvoir : Mme Delphine PÉPIN donne pouvoir à Laurent MANON

Secrétaire de la séance : Mme Karine DE MATOS ANTONY

Ordre du jour :

Validation du procès-verbal du CM du 21 mai.

Validation du procès-verbal du CM du 05 juin.

Délibération :

- Annulation d'un titre
- Etude d'un devis de réparation des moteurs de l'église
- API : réunion associations
- Installation de miroirs à la demande de la Poste : à Douat, face Chemin des Petits Près
- Installation d'un miroir sortie parking salle des fêtes
- Déterminer un jour fixe par mois pour réunion CM
- Travaux route de St Quentin
- Détermination des adresses lotissement "Le Clos de la Rose"
- Demande d'un agent concernant l'IFSE
- Diagnostic énergétique SIPHEM
- Divers

[Tapez ici]

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 Mai 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 Juin 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Ouverture de la séance à 19h05.

1. Annulation d'un titre.

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande d'annulation d'un titre pour la location du city stade du 4 au 5 Avril 2026.

Le locataire ayant annulé sa location dans les temps.

À l'unanimité le conseil accepte d'annuler ce titre de 50€.

2. Acceptation d'encaissement des chèques de Total Energie.

Mr le Maire présente au conseil municipal un cheque de Total Energie, pour un montant de 109,43 euros (trop perçu). Il y en aura d'autre dans l'année.

À l'unanimité le conseil municipal accepte l'encaissement de ce chèque et des prochains.

3. Demande de subvention.

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande de l'Association ASPECT (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon) pour le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 50€.

À l'unanimité le conseil municipal accepte cette demande.

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande de l'AMAD pour le versement d'une subvention annuelle.

À l'unanimité le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100€.

4. Etude d'un devis de réparation des moteurs de l'Eglise.

Mr le Maire présente au conseil municipal un devis de réparation des moteurs de l'Eglise.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire une autre demande de devis.

5. Api, réunion d'association.

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande de la part d'Api, qui souhaitait que la mairie organise une réunion pour le mois de septembre avec la totalité des associations de la commune afin de leur proposer des services commerciaux.

À l'unanimité le conseil municipal décide de rejeter cette demande.

6. Installation de miroir à la demande de la poste.

Demande de la poste pour la pose de miroir réglementaire de circulation.

- Douat, une demande a été faite, la Mairie est en attente de l'autorisation écrite de Mr VILLENEUVE afin de pouvoir le fixer sur son mur.
- En face du Chemin Petits Près, le conseil envisage de mettre la route en sens unique, et va en parler avec les riverains.

7. Installation d'un miroir.

Mr le Maire présente au conseil municipal la nécessité de l'installation d'un miroir réglementaire de circulation à la sortie du parking de la salle des fêtes.

À l'unanimité le conseil municipal accepte cette demande.

8. Figurine de signalisation piétonne.

Les figurines Arthur et Zoé seront remises en place et scellées avant la rentrée scolaire.

9. Déterminer un jour fixe par mois pour les réunions du Conseil Municipal.

Mr le Maire demande au conseil municipal de fixer un jour par mois pour ses réunions. Le conseil a décidé de fixer ce jour fixe au dernier jeudi de chaque mois.

10. Détermination des adresses.

Le conseil municipal détermine l'adresse du nouveau lotissement « Le Clos de la Rose » à Chauvelet. Celui-ci sera numéroté de 1 à 11 dans le sens de la circulation.

Les travaux commencent en octobre prochain.

11. Demande d'un agent concernant l'IFSE. (Indemnités de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise).

Le conseil municipal décide de reporter le vote.

12. Diagnostic énergétique SIPHEM. (Syndicat Interterritorial pour l'Habitat et la Maîtrise de l'Energie).

Mr le Maire présente au conseil municipal la possibilité de faire des diagnostics énergétiques avec le SIPHEM, pour un tarif de 45€ par bâtiment.

Le conseil municipal rejette cette demande à l'unanimité

13. Divers.

- Mr le Maire informe le conseil municipal de la dissolution du Syndicat Intercommunale de ramassage scolaire et du fonctionnement du Collège de Rauzan.

[Tapez ici]

- Mr le Maire informe le conseil municipal d'un terrain à vendre sur la commune et sur l'étude d'un éventuel projet de construction de logements sociaux. Le conseil municipal va étudier la faisabilité du projet.
- Le conseil municipal va se renseigner et étudier un éventuel changement des conditions du contrat de location pour la salle des fêtes.
- Un conseiller demande si le deuxième passage du nettoyage des accotements doit être réalisé. Le conseil municipal estime que ce n'est pas nécessaire pour le moment.
- Une conseillère demande de mieux définir les informations de communication que doit diffuser la commune. Le conseil prendra le temps de définir une stratégie précise. D'ici-là, toute demande de publication devra s'effectuer en interne.

Le conseil municipal doit définir des jours et horaires pour la demande de bénévolat au sein de la Bibliothèque.

La séance est levée à 21h08

Romagne le 02 Juillet 2026

Karine DE MATOS
Secrétaire de séance

Jacques MOULINE
Maire